



SYNTHESE DE COMPTE-RENDU DE SEANCE du 22 12 2021

Le vingt deux décembre deux mil vingt et un à vingt heures, le conseil municipal de la commune de CHANTEIX, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean MOUZAT, Maire.

Présents : Jean MOUZAT- Françoise SERRE - Christophe BOURDET - Catherine VIDAL- Isabelle BAUDRY - Thierry LANNES - Jean-Marc SIMONEAU - Evelyne LAVENU - Jean-Pierre VERGNE – Jean-François POUMIER

Excusés : Eric LIVET - Julien BARATAUD - Marcel GUINDRE - Carla AFONSO DA CRUZ - Valérie BOUCHAREL

Absents non excusés : /

Madame Isabelle BAUDRY est désignée secrétaire de séance.

Date de convocation : 18 décembre 2021

Ordre du jour

1 – Approbation du CR de séance du 22 décembre 2021

Pour à l'unanimité

2 – Informations sur les décisions modificatives prises au budget 2021 budget principal et budget CDE 2021

Les décisions modificatives suivantes ont du être prises afin de pouvoir payer la facture de La Maison Jacquet.

Révision de crédit au BC

	Diminution des crédits ouverts	Augmentation des crédits ouverts
Chap 011 : 60623 Achats alimentaires		1 900€
Chap 74 : 7474 Participation commune		1 900€

Révision de crédit au BUDGET CDE

	Diminution des crédits ouverts	Augmentation des crédits ouverts
Chap 65 : 63761 Caisse des écoles		1 900€
Chap 70 : 7066 Redevance service à caractère social		1 900€

Virement de crédit de fonctionnement par ordonnateur sur le mois de décembre 2021

DESIGNATION	DIMINUTION DE CREDITS	AUGMENTATION DE CREDITS
Chap 012 : Charges de personnel		950,00€
Chap 022 : Dép. imprév. fonct	950,00 €	
Chap 014 : Atténuations de produits		0,28€
Chap 022 : Dép.imprév. fonct	0,28	

Décisions approuvées à l'unanimité

3 – Avenant au prêt de 150 000€ contracté auprès du crédit agricole par délibération n°01052021 pour modification des modalités d'échéances. (trimestrielles au lieu de mensuelles)

Pour des questions de gestion de trésorerie, il est préférable d'avoir des échéances trimestrielles plutôt qu'annuelles.

35 € de frais d'avenant.

Décision approuvée à l'unanimité

4 – Point sur les travaux appartements communaux

5 – Point sur les travaux bâtiment école

6 – Programme « Ecole numérique 2022 »

Pas de programmation pour cette année.

Décision approuvée à l'unanimité

7- Questions diverses

Date du prochain conseil Municipal : le 18 janvier 2022 à 20h30

Séance levée à 21h45.